



LA SAINTE MESSE PALMARIENNE : POURQUOI SI COURTE?

Depuis le début des Apparitions au Palmar de Troya, la Sainte Messe a toujours été célébrée dans le Saint Lieu du Lentisque, selon le Rite Latin Tridentin de Saint Pie V, imposé obligatoirement par le même Pape pour l'Église Universelle. Jamais dans le Lentisque du Palmar de Troya un autre rite a été célébré jusqu'à ce que le Pape Saint Grégoire XVII le Très Grand, dans sa Constitution Apostolique et Définitions Dogmatiques du 9 octobre 1983, a aboli le Rite Tridentin en le remplaçant par le Rite Palmarien.

Quand, au Premier Concile Palmarien, on commençait à travailler sur le Rite de la Messe, Sa Sainteté le Pape Grégoire XVII, tout en conservant intact le Rite Tridentin de la Messe, a ajouté des prières supplémentaires qui n'ont pas supprimé les précédentes, mais les ont enrichies et embellies.

Cependant, au cours du Deuxième Voyage Apostolique du Pape Saint Grégoire XVII en Terre Sainte, en Espagne et dans d'autres nations d'Europe, le 22 juillet 1980 à Trente, dans l'Église Cathédrale où le Concile de Trente avait été célébré, vers trois heures de l'après-midi, en visitant la Cathédrale, le Pape Saint Pie V est apparu à Saint Grégoire XVII et lui a donné le Message suivant : « *J'aime beaucoup l'Ordre de la Messe. L'Ordre*

est très pieux, mais certaines prières devraient être réduites ». Ce que Saint Pie V lui a dit, c'est qu'il fallait réduire quelques-unes des prières ajoutées. Cela a été le début d'un long processus d'adaptation, parfois en ajoutant des phrases, parfois en les enlevant, jusqu'à atteindre le rite actuel.



La Sainte Messe Palmarienne a été réalisée par des interventions directes et indirectes de Notre Seigneur Jésus Christ et de la Très Sainte Vierge Marie, avec des études approfondies du Pape Saint Grégoire XVII le Très Grand, et avec la collaboration des Vénérables Pères du Saint, Grand et Dogmatique Premier Concile Palmarienne. Le Rite de la Messe Palmarienne est très semblable à celui utilisé par Notre Seigneur Jésus Christ dans la Première Messe du Cénacle, le jour du Jeudi Saint. La Sainte Messe Palmarienne est essentiellement sacerdotale, car tous les actes qui la composent le sont.

À cause de l'apostasie générale de l'église romaine et du manque conséquent d'un très grand nombre de Messes, en raison de la nécessité inéluctable de faire réparation à Dieu, et considérant que le plus grand malheur qui puisse se produire dans le monde est le manque d'innombrables Messes, la Sainte Messe Palmarienne a été inspirée par le Saint-Esprit, afin que les quelques Prêtres en communion avec la vraie Église, la Palmarienne, puissent célébrer un plus grand nombre de Saintes Messes, comme jamais auparavant dans l'histoire de l'Église, étant donné la brièveté de la Sainte Messe Palmarienne. Dans la Sainte Messe, sur chaque autel, le véritable Sacrifice Propitiatoire de Réparation est perpétué, apportant des bénédictions et des grâces abondantes au monde et à l'Univers entier.

Au début de la Papauté au Palmar, quand le Saint, Grand et Dogmatique Premier Concile Palmarienne avait commencé, une très importante définition dogmatique sur la Messe a été donnée : « **Le Saint Sacrifice de la Messe se compose de trois parties essentielles** : La première est l'Offertoire ; la deuxième, la Consécration; et la troisième, la Communion Sacrificielle du Célébrant. » Avec ce Dogme a été rectifiée la croyance erronée précédente très répandue selon laquelle la partie essentielle de la Sainte Messe était la

consécration des deux espèces, dans lequel tous les mystères étaient à l'œuvre.

Et une autre définition très importante traite de l'union du sacrifice fini de l'Église avec le Sacrifice infini du Christ et de Marie dans la troisième partie essentielle, la Communion Sacrificielle du Célébrant, « dans laquelle se déroule **l'union des sacrifices finaux qui ne sont pas encore unis**, et ainsi, la Goutte de Sang de Marie est à nouveau versée sur l'Église, et dans cette Goutte, le Saint-Esprit. » Ainsi, avec ces deux Dogmes, le Concile a pu aller de plus en plus loin dans la doctrine du Saint Sacrifice de la Messe.

Voici quelques brefs extraits de la vaste Doctrine Conciliaire sur le Saint Sacrifice de la Messe :

La Première Partie Essentielle de la Messe, l'Offertoire :

Le Traité de la Sainte Messe : « Le Christ et Marie, en étant offerts par le Célébrant dans son Cœur Sacerdotal Mystique, s'offrent aussi Eux-mêmes comme Victimes Infinies, en même temps qu'ils offrent le Ministre de l'autel et en lui tous les membres de l'Église en état de Grâce, ainsi que le sacrifice fini de l'Église.



Le Célébrant, en offrant dans son Cœur Sacerdotal Mystique le Christ et Marie comme Victimes Infinies, s'offre aussi lui-même, et offre tous les membres de l'Église en état de Grâce, ainsi que le sacrifice fini de celle-ci. Ces membres de l'Église, en état de Grâce, étant offerts par le Prêtre Célébrant dans son Cœur Sacerdotal Mystique, s'offrent aussi eux-mêmes par l'extension à eux de l'oblation du Prêtre en vertu de la Goutte de Sang de Marie présente dans leurs cœurs. »

Cette doctrine montre que le « *Novus Ordo Missæ* » de l'Église Romaine, imposé en 1969, était invalide, puisque dans l'offertoire on offrait 'l'œuvre de l'homme', au lieu de l'Offertoire du Christ et de Marie, exprimé dans la prière Tridentine avec les mots « *hanc Immaculatam Hostiam* ». Avec l'entrée en vigueur du funeste « *Novus Ordo Missæ* » le 30 novembre 1969, le « Sacrifice Perpétuel », tel que prophétisé par le prophète Daniel dans l'Ancien Testament, a été aboli, pendant plus de six ans. Et la mise en œuvre

du rétablissement officiel du Sacrifice de la Messe ou Sacrifice Perpétuel, s'est faite avec l'Ordination Sacerdotale et la Consécration Épiscopale du Pape Saint Grégoire XVII le Très Grand et d'autres membres de l'Ordre Religieux des Carmes de la Sainte Face, qui ont eu lieu respectivement le 1er et le 11 janvier 1976, assurant ainsi la Succession Apostolique.



La deuxième partie essentielle de la Messe, la Consécration des deux espèces :

Le Traité de la Sainte Messe : « Quand le Prêtre prononce les paroles de consécration sur le pain et sur le vin, c'est le Christ Lui-même qui les prononce par l'intermédiaire du Célébrant, étant ce dernier l'instrument du Christ dans le Saint Sacrifice Eucharistique ; c'est-à-dire que le Christ se sert de la voix du Prêtre pour consacrer ; de ses mains, pour soutenir l'Hostie et le Saint Calice, et les élever ; et de tout l'être du Ministre pour adorer le Père avec son Très Sacrée Humanité, adoration à laquelle s'unit la Divine Marie... En vertu

des paroles de consécration, le Christ, et par concomitance Marie, se placent comme Victimes Eucharistiques afin que leurs immolations sans effusion de sang soient possibles plus tard. Le Célébrant, en prononçant les paroles de consécration, donne implicitement le second fiat de la Messe à la volonté du Père Éternel. »

La Troisième Partie Essentielle de la Messe, la Communion Sacrificielle du Célébrant :

Le Credo Palmarien : « *Je crois que, dans l'Immolation Eucharistique, les sacrifices finaux de l'Eglise Militante acquièrent une valeur infinie en étant unis au Sacrifice Infini du Christ et de Marie.* »



Le Traité de la Sainte Messe : « L'aboutissement de l'immolation de la Messe est le moment suprême que toute l'Église, agenouillée, aspire avec une ineffable véhémence en raison de la très abondante effusion de Grâces

sur Elle. En outre, le Sang Déifique Rédempteur de notre Seigneur Jésus-Christ, à travers la Messe, éclabousse aussi avec une profusion efficace à l'extérieur de l'Église, avec le fruit surabondant de la conversion pour beaucoup, spécialement dans le jugement particulier. Grâce à la Sainte Messe, ceux qui n'appartiennent pas à la vraie Église auront aussi l'occasion de s'y joindre, s'ils profitent des Grâces et parviennent ainsi au salut, ce qui n'est pas possible autrement ; car jusqu'aux Grâces actuelles, aussi insignifiants qu'ils paraissent à la vue humaine, viennent toujours comme fruit de la Sainte Messe. En définitive, le Sacrifice Eucharistique est le moteur surnaturel et nécessaire qui maintient en mouvement la paternelle providence de Dieu, tant dans l'ordre spirituel que matériel. »



Saint Grégoire XVII s'est beaucoup efforcé de perfectionner les rubriques de la Messe pour que sa célébration soit extrêmement pieuse et digne.

Dans la Sainte Messe Palmarienne le Prêtre exerce continuellement ses pouvoirs sacerdotaux au bénéfice des âmes. La célébration de la Sainte Messe a toujours été l'obligation première et la plus fondamentale du Prêtre, et maintenant, grâce à la brièveté de la

Messe actuelle, il célèbre non seulement une Messe par jour, mais beaucoup.

Dans la Doctrine ci-dessus exposée sur l'union des sacrifices dans la Communion du Célébrant, est contenue la doctrine de la nécessité absolue des Messes, car toutes les grâces émanent de cette union des Sacrifices.

Tout comme les Âmes du Purgatoire dépendent des suffrages des membres de l'Église Militante, comme l'Église a toujours enseigné, nous savons maintenant que l'humanité pèlerine dépend aussi des prières, suffrages et Saintes Messes de l'Église Militante.

Voici la nécessité impérieuse, et plus qu'impérieuse, du plus grand nombre possible de Saintes Messes Palmariennes, les seules valables, les Messes appropriées pour ces temps de chaos sans limites, de la morale désintégrée, dans lesquels la lumière s'appelle ténèbres et les ténèbres lumière. C'est aussi pour cela qu'il y a un besoin urgent d'un grand nombre de conversions et de vocations sacerdotales.